

Présentation du rapport du HCE F/H

« Formation à l'égalité Filles-Garçons »

Françoise Vouillot – Rapporteuse

Présidente de la commission « Lutte contre les stéréotypes sexistes et la répartition des rôles sociaux » du HCE

Maitresse de conférences en psychologie de l'orientation – Inetop-Le CNAM

**L'enseignement des Mathématiques,
Où en sont les différences filles/garçons?**

Paris, 29-30 septembre 2017

**« Enseigner est un métier qui s'apprend,
enseigner de manière égalitaire
s'apprend également »**

Isabelle Collet

HCE

République Française

HAUT CONSEIL
à l'**EGALITE**
ENTRE LES
FEMMES ET
LES HOMMES

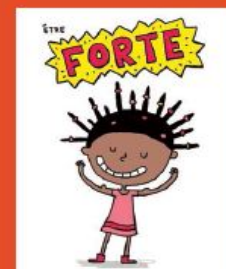
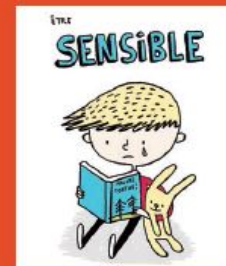
Formation à l'égalité filles-garçons : Faire des personnels enseignants et d'éducation les moteurs de l'apprentissage et de l'expérience de l'égalité

Rapport n°2016-19-19-STER-025

Danièle BOUSQUET, Présidente du HCE

Rapporteuse : Françoise VOUILLOT

Co-rapporteuses : Margaux COLLET et Yveline FOURTIC



HCE
République Française

HAUT CONSEIL
à l'**EGALITE**
ENTRE LES
FEMMES ET
LES HOMMES

La formation à l'égalité filles-garçons : une obligation inscrite dans les textes

Création des ESPE (loi du 8 juillet 2013, art L.721-2)

« [...] Elles organisent des formations de sensibilisation à l'égalité entre les femmes et les hommes, [...] »

Article 2 de l'Arrêté du 27 août 2013 fixant le cadre national des formations dispensées au sein des masters « Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation » :

Le tronc commun doit comprendre « les enseignements liés aux principes et à l'éthique du métier, dont l'enseignement de la laïcité, la lutte contre les discriminations et la culture de l'égalité entre les femmes et les hommes »

La circulaire du 20 janvier 2015 relative à la mise en œuvre de la politique éducative en faveur de l'égalité entre les filles et les garçons à l'école

Les feuilles de route pour l'égalité entre les femmes et les hommes: 2013, 2014:

« engager, avant la fin de 2014, l'évaluation de la formation à l'égalité et de la prise en compte de cette problématique dans les ESPE ».

Pourquoi cette évaluation? : recommandation 34 du rapport du HCE relatif à la lutte contre les stéréotypes (2014) adressée au MENESR

Comment avons-nous travaillé?

- 14 auditions
- Consultation menée (mai-juin 2015) auprès:
de l'ensemble des OS 1^{er} et 2nd degré,
des fédérations parents d'élèves
des Associations qui interviennent dans l'EN
- Enquête par questionnaire (avril-juillet 2015) auprès des:
32 ESPE et 4 CEFOCOP
- Analyses des PAF (2015-16) 1^{er} et 2nd degré de 28 académies/30
- Analyse des PNF depuis 2014

Résultats enquête ESPE

une offre de formation très inégale sur le territoire:

- le cadre, la durée et le contenu de ces « *formations de sensibilisation* » n'ayant pas été clairement définis, cela rend très variable la prise en compte de ces thématiques
- La moitié des ESPE répondantes (12 sur 24) considère avoir formé la totalité de leurs étudiant.e.s
- Pour les autres: la part des étudiant.e.s formé.e.s varie entre **10 %** et **68 %**, soit en moyenne (44 %).
- la moitié propose un module dédié à la question de l'égalité filles-garçons.
- Le volume horaire annoncé pour la formation est très variable d'une ESPE à l'autre : entre **2 heures** et **57 heures** annuelles en 2014-2015.

Et les Conseiller.ère.s d'orientation-psychologues stagiaires?

(PsyEN 2nd degré depuis rentrée 2017-18)

- 3 CEFOCOP proposent un module dédié ou intégré qui varie de 9h à 27h
- 2 CEFOCOP proposent modules dédiés obligatoires (27h et 13h)

Qui assure les «formations de sensibilisation» ?

- des enseignant.e.s-chercheur.euse.s spécialisé.e.s sur le genre et égalité F/G, F/H à l'école
- des associations: entités locales ou délégations départementales d'un réseau national: Planning familial, Ligue de l'Enseignement
En Ile-de-France, le Centre Hubertine Auclert intervient dans les ESPE de Créteil et de Versailles.
- des enseignant.e.s des premier et second degrés et des CPE peuvent également intervenir.

Principaux freins relevés par les ESPE

- Le manque de prise de conscience des inégalités persistantes
- Le manque de formateur.rice.s, de partenaires et/ou de chercheur.euse.s identifié.e.s sur le territoire pour assurer les interventions
- La multiplicité des thèmes à traiter et la priorité donnée à la laïcité ou à la lutte contre les discriminations

Leviers identifiés par les ESPE pour améliorer la mise en place des formations

- Le portage politique et la médiatisation de l'égalité femmes-hommes
- Une équipe de direction qui soutient les actions menées
- La motivation des équipes
- Poste fléché sur les questions de genre
- La nomination d'un.e référent.e à l'égalité femmes-hommes au sein de l'ESPE
- Les partenariats sur le territoire

Et les personnels d'encadrement?

- Le plan d'actions pour l'égalité filles-garçons de Juillet 2014 prévoit que:

« Les futurs cadres, chefs d'établissements, inspecteur de l'éducation nationale (IEN) et inspecteurs académiques et inspecteurs pédagogiques régionaux (I-IPR) bénéficieront d'un module sur l'égalité des filles et des garçons à l'école dans le cadre de leur formation initiale. »

Entre 940 et 1000 personnes sont accueillies chaque année à l'ESENER...

- Selon le département des formations des personnels de l'enseignement scolaire du MEN:
35 d'entre eux.elles ont pu bénéficier d'un module optionnel
sur l'égalité filles-garçons durant l'année 2015-2016

La Formation continue

- **Le Plan National de Formation (PNF)**

L'analyse de la mise en œuvre de formations relatives à l'égalité filles-garçons et la lutte contre les stéréotypes atteste d'un déficit d'offre :

3 journées de formation en 2014-2015

0 en 2015-2016

1 en 2016-2017

- **Les Plans Académiques de Formation (PAF)**

La circulaire n°2015-003 du 20 janvier 2015, relative à la mise en œuvre de la politique éducative en faveur de l'égalité entre les filles et les garçons à l'École précise :

*« L'égalité entre les filles et les garçons à l'École est inscrite comme **priorité nationale de la formation continue** des enseignants des premier et second degrés pour l'année scolaire 2014-2015 »*

Résultats enquête sur les PAF

- Sur les 28 académies/30 pour lesquelles le catalogue de formations est accessible en ligne ou a été communiqué au HCE :

On relève que dans leur grande majorité, les académies proposent des formations à l'égalité, mais celles-ci ne sont pas toujours effectivement assurées

- 20/28 proposent un dispositif dédié à la thématique de l'égalité : soit sur la thématique en elle-même, soit *via* une approche disciplinaire (exemple dans l'académie de Lyon du module « Place des femmes et du genre dans l'Histoire »)
- 16 proposent des modules dédiés à l'égalité filles-garçons mais intègrent aussi cette question à des modules plus larges
- 9 académies organisent des modules spécifiques à l'attention des référent.e.s et correspondant.e.s sur l'égalité filles-garçons

- 5 académies ne proposent pas de dispositifs dédiés. L'égalité est/serait comprise dans des dispositifs plus larges
- 3 académies ne proposent aucune formation liée à l'égalité filles-garçons
- La durée moyenne de ces modules correspond à une journée de formation: 6 heures.
 - 17 % des modules durent deux jours
 - 12 % ne dépasse pas 3 heures.

6 *Recommandations*

- **recommandation N°1** : Renforcer et généraliser l'éducation à l'égalité filles-garçons dans la formation initiale des personnels enseignants et d'éducation.
- **recommandation N°2** : Conforter la présence de personnes ressources sur l'égalité femmes-hommes dans chaque ESPE.
- **recommandation N°3** : Faire de l'égalité filles-garçons une connaissance requise pour l'obtention des diplômes d'enseignant.e.s, de personnels d'inspection, de direction, des conseiller.e.s d'orientation psychologues (PsyEn) et des conseiller.e.s principaux.ales d'éducation.

- **recommandation N°4** : Développer et garantir une offre de formation continue sur l'égalité des sexes.
- **recommandation N°5** : Elaborer un guide pratique de la formation à l'égalité filles-garçons visant à accompagner et outiller les professionnel.le.s de l'Education nationale.
- **recommandation N°6** : Développer et faire connaitre un réseau de formateurs et formatrices à l'égalité filles-garçons.

Retrouvez l'ensemble des travaux du Haut Conseil à l'Égalité :

www.haut-conseil-egalite.gouv.fr

